

FONDATION MAISON DE L'APHASIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

FONDATION MAISON DE L'APHASIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

Sommaire

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
LA FONDATION MAISON DE L'APHASIE

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la FONDATION MAISON DE L'APHASIE au 31 mars 2023, l'état des résultats et actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi la note 2 qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées.

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à l'administration.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 5 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129449

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023
(NON AUDITÉ - VOIR COMPILATION)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Revenus de dons		
Dons des particuliers	43 956	21 727
Don d'actions	37 992	-
Dons corporatifs	10 320	7 500
Dons in memoriam	1 025	350
	<u>93 293</u>	<u>29 577</u>
Revenus d'opérations		
Intérêts	1 131	378
Dividendes	-	701
Autres	-	224
Gains (pertes) non matérialisés sur placements	244	5 577
	<u>1 375</u>	<u>6 880</u>
	<u>94 668</u>	<u>36 457</u>
CHARGES		
Frais de financement		
Activités de sollicitation	1 783	841
Frais de perception de dons	3 090	2 310
	<u>4 873</u>	<u>3 151</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES POSTES SUIVANTS :	<u>89 795</u>	<u>33 306</u>
Dons et contributions		
Dons - Fondation du Grand Montréal (note 5)	110 000	25 000
Dons - AQPA	3 857	2 832
Contributions AQPA	9 658	8 765
	<u>123 515</u>	<u>36 597</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'OPÉRATION :	<u>(33 720)</u>	<u>(3 291)</u>
Frais d'opération (note 3)	3 188	3 305
	<u>131 576</u>	<u>43 053</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(36 908)</u>	<u>(6 596)</u>
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>182 493</u>	<u>189 089</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u>145 585</u>	<u>182 493</u>

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
BILAN
AU 31 MARS 2023
(NON AUDITÉ - VOIR COMPILATION)

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	80 607	42 982
Compte avantage, taux quotidien	7	25 001
Dépôt à terme, échu en 2022	-	140 000
Taxes à la consommation	886	273
Frais payés d'avance	677	109
	82 177	208 365
 PLACEMENTS EN ACTIONS (note 4)	 64 119	 -
	146 296	208 365
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	711	820
À payer à Fondation du Grand Montréal	-	25 000
Salaires et vacances	-	52
	711	25 872
ACTIF NET		
 NON AFFECTÉ	 145 585	 182 493
	146 296	208 365

APPROUVÉ

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023
(NON AUDITÉ - VOIR COMPILATION)

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FONDATION MAISON DE L'APHASIE a été constitué selon la Loi des compagnies Parties III du Québec le 27 décembre 2013.

L'organisme a obtenu son statut d'organisme de bienfaisance le 12 septembre 2014, et à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Recevoir et maintenir un fonds ou plusieurs fonds et affecter la totalité ou une partie du capital et le revenu tiré de ce capital, de temps en temps à l'Association québécoise des personnes aphasiques, dans la mesure où cette dernière conserve son statut d'organisme de bienfaisance enregistré au Canada, ou à tout autre donataire reconnu conformément au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La méthode comptable appliquée dans l'établissement du bilan de LA FONDATION MAISON DE L'APHASIE à la date du bilan et de l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date se fait au coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie en plus des ajustements des comptes é recevoir et à payer importants.

3- FRAIS D'OPÉRATION

	2023	2022
	\$	\$
Frais de bureau	1 207	1 123
Honoraires professionnels	967	-
Salaires et charges sociales	393	1 142
Frais bancaires	544	388
Frais de représentation	13	134
Taxes et permis	37	58
Formations	27	435
Frais d'adhésion	-	25
	3 188	3 305

4- PLACEMENTS EN ACTIONS

	2023	2022
	\$	\$
Placement au coût	63 875	-
Variation de la juste valeur marchande	244	-
Juste valeur du placement à la fin	64 119	-

Les placements sont détenus à des fins de transactions et sont évalués à leurs justes valeurs marchandes.

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023
(NON AUDITÉ - VOIR COMPILATION)

5- DON - FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Le 29 mars 2022, la FONDATION MAISON DE L'APHASIE et la Fondation du Grand Montréal (FGM) ont signé une convention pour la création d'un fonds philanthropique auto-désigné. Au 31 mars 2023, la Fondation Maison de l'Aphasie a fait un don de 110 000\$ pour atteindre un total de 135 000 \$. La valeur marchande de ces dons est de 140 990 \$. Ces transferts sont comptabilisés comme dons dans les charges.

6- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.